

# BEHIND THE CRISES OF WAR AND PEACE

## L'OCCUPATION COMME PROBLÈME ORGANISATIONNEL : L'AUTRICHE-HONGRIE EN ROUMANIE (1917-1918)

HARALD HEPPNER

### Introduction

Depuis un certain temps, nous constatons dans l'historiographie européenne un accroissement de l'intérêt pour l'époque de la Première Guerre mondiale, et ceci pour des raisons multiples: les relations entre la Première et la Deuxième Guerre mondiale sont devenues évidentes, la chute du communisme a bien influencé la façon de réfléchir sur le passé du continent et le centenaire du début de la « Grande Guerre » s'annonce pour 2014. Un argument de plus est la perception des méthodes nouvelles dans l'historiographie, par exemple la préoccupation pour le souvenir et son rôle dans l'histoire de la culture, etc., qui stimule l'intérêt pour les aspects « civils » des temps « militaires. »

Jusqu'à présent, le sujet énoncé n'a pas trouvé beaucoup d'attention dans les recherches: le rôle de l'Autriche-Hongrie comme occupant n'a jamais pris dans l'historiographie beaucoup d'importance, bien que cet aspect concerne l'histoire de la Pologne, de la Roumanie, de la Serbie, du Monténégro, de l'Albanie et de l'Italie du Nord<sup>1</sup>. Une autre raison pour ce manque de recherche tient de la préférence de l'historiographie roumaine pour les batailles contre les Empires centraux, et non pas pour la période ultérieure, lorsqu'une certaine partie du royaume, y compris Bucarest, se trouvait sous l'occupation des ennemis militaires<sup>2</sup>. Il est étonnant qu'il n'existe presque pas de recherche récente sur ce thème de la part de l'Allemagne non plus, en sachant que l'Empire allemand figura comme facteur dominant parmi les occupants (Allemagne, Autriche-Hongrie,

---

<sup>1</sup> Felix Sobotka, *Der Anteil Österreich-Ungarns an der Militärverwaltung Rumäniens 1917-1918*, dans le vol. *Die Militärverwaltung in den von den österreichisch-ungarischen Truppen besetzten Gebieten*, éd. par Hugo Kerchnawe, Wien, 1928, pp. 305-317 ; Harald Heppner, *Im Schatten des « grossen Bruders » : Österreich-Ungarn als Besatzungsmacht in Rumänien 1917/18*, dans « Österreichische Militärische Zeitschrift », 45, 2007, 3, pp. 317-322 ; Tamara Scheer, *Zwischen Front und Heimat. Österreich-Ungarns Militärverwaltungen im Ersten Weltkrieg*, Frankfurt, 2009, chapitre 2.5.

<sup>2</sup> Pamfil Șeicaru, *La Roumanie et la Grande Guerre*, Paris, 1968 ; Emil Răcila, *Contribuții privind lupta românilor pentru apărarea patriei în Primul Război Mondial 1916-1918*, București, 1981 ; Grigore Antipa, *L'Occupation ennemie de la Roumanie et ses conséquences économiques et sociales*, Paris-New Haven, 1981 ; Vasile Alexandrescu, *Romania in World War I. A Synopsis of Military History*, Bucharest, 1985 ; Șerban Rădulescu-Zoner, Beatrice Marinescu, *Bucureștii în anii Primului Război Mondial 1914-1918*, București, 1993 ; *La Roumanie et la Grande Guerre*, éd. par Dumitru Ivănescu, Sorin D. Ivănescu, Iași, 2005.

Bulgarie, Turquie)<sup>3</sup>. Il existe des milliers de documents dans les archives de Vienne qui ne se rapportent pas seulement aux campagnes en Roumanie, mais aussi à la période entre le printemps de 1917 et l'automne de 1918. En étudiant ces sources, nous retrouvons un grand nombre d'informations, non seulement sur les événements militaires, mais aussi sur les relations civiles entre les occupants et la population roumaine<sup>4</sup>. Entre autres, nous constatons que cette occupation fut un grand problème organisationnel, dont les causes et les suites seront montrées dans les pages suivantes.

### L'occupation comme problème de sécurité

Il n'y a pas besoin d'expliquer en profusion qu'une occupation est une situation inaccoutumée pour une armée ; celle-ci est plus ou moins entraînée à faire la guerre et non pas à administrer un pays inconnu, avec une population plus ou moins hostile, une langue étrangère et des mœurs différentes<sup>5</sup>. Le problème comporte plusieurs facteurs : il était impossible de prévoir la fin des luttes, devant être suivie par une phase d'improvisation jusqu'à ce que le nouveau régime administratif soit instauré ; on ne savait pas combien de temps durerait le séjour en Valachie et en Dobroudja, et quels seraient les problèmes à résoudre ; on ne pouvait pas juger l'impact de cet engagement sur les autres fronts et sur la situation générale. Tout ceci engendrait de l'incertitude, les commandants, à leur niveau de responsabilité supérieure, se trouvant dans une situation vague, et non pas face à face avec un ennemi concret. Une armée a toujours l'obligation de protéger son existence physique ; mais après la lutte, on ne peut plus employer sans cesse les moyens de la violence sans perdre un capital important pour le succès d'une occupation – l'acceptation de la part des habitants.

Dans le cas présent, le motif principal de sécurité dépendait du contexte : les Allemands avaient décidé d'aider les Autrichiens contre l'attaque des Roumains pendant l'été de 1916, pour ne pas perdre cet allié dans le contexte des devoirs stratégiques. Cette

---

<sup>3</sup> Günter Klein, *Militärische Innovation gegen militärische Rückständigkeit. Der Rumänienfeldzug 1916/17 aus deutscher Sicht*, dans le vol. *Modernisierung auf Raten in Rumänien. Anspruch, Umsetzung, Wirkung*, éd. par Krista Zach, Cornelius R. Zach, München, 2004, pp. 249-270 ; Günter Klein, *Die deutsche Besatzung in Rumänien von 1916 bis 1918 im Lichte der deutschen Weltkriegsmemorialistik*, dans le vol. *Deutsche und Rumänen in der Erinnerungsliteratur. Memorialistik aus dem 19. und 20. Jahrhundert als Geschichtsquelle*, éd. par Krista Zach, München, 2005, pp. 145-160 ; Lisa Mayerhofer, *Making Friends and Foes : Occupiers and Occupied in First World War Romania, 1916-1918*, dans le vol. *Untold War. New Perspectives in First World War Studies*, éd. par Heather Jones et al., Leiden-Boston, 2008, pp. 119-149.

<sup>4</sup> Österreichisches Staatsarchiv Wien, Haus-, Hof- und Staatsarchiv (ci-après : HHStA), Politisches Archiv (ci-après : PA) I, boîtes (ci-après : b.) 124, 130, 132-136, 515-519, 687-689, 881-884, 917, 971, 1043-1046, 1055-1072, 1084-1091, PA XL, 198-200, 255-257, 274, 275 ; Kriegsarchiv (ci-après : KrA), Armeeeberkommando (ci-après : AOK), Operationsabteilung Evidenzgruppe Rumänien, b. 834-842, Operative Geheimakten Rumänien, b. 550-552 ; Neue Feldakten (ci-après : NFA), Österreichisch-ungarischer Bevollmächtigter bei der Militärverwaltung in Rumänien (ci-après : OUBMR), b. 1764-1818 ; Evidenzbüro des Generalstabes (ci-après : EVB), b. 3614, 3655-3657 ; 4004-4012 etc.

<sup>5</sup> *Besatzung. Funktion und Gestalt militärischer Fremdherrschaft von der Antike bis zum 20. Jahrhundert*, éd. par Günther Kronenbitter, Markus Pöhlmann, Dierk Walter, Paderborn, 2006, *Einleitung*.

collaboration avait une raison seconde : on voulait montrer au partenaire autrichien qu'on avait plus de compétence et d'énergie pour mener une guerre avec succès. Ainsi, le régime d'occupation en Roumanie dépendait non seulement de la nécessité de garantir la sécurité stratégique dans cet espace, mais aussi du prestige contre (!) les alliés (Autrichiens, Bulgares, Turques)<sup>6</sup>. Les documents étudiés montrent clairement que les Allemands ne voulaient pas échouer aux yeux des Autrichiens ; par conséquent, ils établirent en Roumanie un régime assez strict, pour ne pas perdre l'initiative. Cette pratique se reflète dans les ordres du jour publiés, qui eurent évidemment l'effet d'une avalanche pour les Roumains<sup>7</sup>, car ils contenaient une profusion de prescriptions en détail, telle que les habitants n'avaient jamais vue jusqu'alors. Bien que le langage de ces prescriptions permanentes fût assez sévère, nous pouvons constater une incertitude croissante entre les lignes. En comparant les textes, nous apercevons que pendant l'année 1917 le mot dur domina, tandis qu'au cours de l'année 1918, l'action dure lui succéda.

Pendant la période d'occupation, la question de la sécurité ne dépendait pas seulement des circonstances générales, mais aussi de la contenance de la population roumaine. La résistance des habitants ne dépassa jamais certaines limites (en comparaison avec les Balkans)<sup>8</sup> et elle ne fut jamais un danger de premier ordre pour les occupants ; toutefois, des actions subversives s'accumulèrent au cours de l'année 1918 et stimulèrent une politique de plus en plus violente (exécution, punitions, arrêts)<sup>9</sup>. Dans ce cas, il faut considérer que pendant la période d'occupation le nombre de soldats étrangers en Roumanie diminua, donc la puissance exécutive des occupants ne garda pas le même poids par rapport à l'ambition de dominer. Une autre mesure pour assurer ses derrières fut l'intégration des Roumains dans l'administration du pays. Aux yeux des habitants, ceux-ci devenaient sans doute des collaborateurs avec « l'ennemi », pendant que la société roumaine pouvait constater que le régime étranger s'engageait à diminuer les abus dans la vie quotidienne<sup>10</sup>.

Une mesure complémentaire pour garder la sécurité fut l'emploi des agents, dont il y avait foule. Collaborant d'une part avec les organes militaires, d'autre part avec les organes civils, ceux-ci livraient couramment des informations sur presque tout – la situation à Bucarest comme dans les districts (y compris la Roumanie non occupée), l'atmosphère dans la société roumaine, les différents groupes politiques, etc.<sup>11</sup>

<sup>6</sup> Manfred Rauchensteiner, *Der Tod des Doppeladlers. Österreich-Ungarn und der erste Weltkrieg*, Graz-Wien-Köln, 2<sup>ème</sup> éd. Wien-Köln-Weimar, 1994, *passim*.

<sup>7</sup> HHStA, PA I, b. 1043.

<sup>8</sup> Cf. T. Scheer, *op. cit.*, chapitre 4.

<sup>9</sup> E. Răciła, *op. cit.*, pp. 221-260 ; *Verordnungsblätter der deutschen Verwaltung in Rumänien 1916-1918* chez HHStA, PA I, b. 1043.

<sup>10</sup> Franz Carl Endres, *Der Krieg gegen Rumänien*, München-Leipzig, 1917 ; Erich von Falkenhayn, *Der Feldzug der 9. Armee gegen die Rumänen und Russen 1916/17*, vol. II *Die Kämpfe und Siege in Rumänien*, Berlin, 1921 ; Mackensen, *Briefe und Aufzeichnungen des Generalfeldmarschalls aus Krieg und Frieden*, éd. par Wolfgang Foerster, Bonn, 1938 ; Ernst Kabisch, *Der Rumänienkrieg 1916*, Berlin, 1938.

<sup>11</sup> Albert Pethö, *Agenten für den Doppeladler. Österreich-Ungarns geheimer Dienst im Weltkrieg*, Graz, 1998 et beaucoup d'actes chez HHStA, KrA.

### L'occupation comme problème de compétence

Quand une seule armée occupe un territoire étranger, il n'y a pas de concurrence quant à organiser l'administration et la vie quotidienne sans égard. Au contraire, quand les troupes de différents Etats occupent un pays, il se pose la question de savoir qui doit assumer la responsabilité supérieure dans cette situation – envers les partenaires et envers les habitants subordonnés. Dans notre cas, entre la fin de l'année 1916 et l'automne de 1918, ce fut l'Empire allemand et ses organes militaires qui revendiquèrent la fonction dominante, en vertu du fait que la victoire contre les Roumains avait été le résultat de l'engagement des troupes allemandes.

Les relations entre les Allemands et les Autrichiens en Roumanie occupée connurent trois variantes. L'une visait la collaboration entre les alliés, tout d'abord pendant les campagnes et ensuite au cours de l'administration militaire commune. Pendant que l'Empire allemand s'attribua la plupart des districts occupés et Bucarest, comme capitale conquise, l'Autriche-Hongrie ne reçut sous sa direction qu'un petit nombre de districts en Valachie (Vâlcea, Romanați, Târgoviște)<sup>12</sup>, tandis que la Bulgarie et la Turquie se divisèrent la compétence dans l'administration de la Dobroudja. Même si les proportions n'étaient pas similaires, on installa un système plus ou moins équilibré entre les alliés. La deuxième variante fut une relation de confiance entre les Allemands et les Autrichiens, fondée sur la tradition commune, qui stimulait une collaboration plus étroite qu'avec les Bulgares ou les Turcs. Il y a plusieurs documents qui montrent cet accord automatique. Au contraire, la troisième variante fut tout à fait différente : des relations entre les deux partenaires caractérisées par une aversion profonde, non seulement en Roumanie, mais aussi sur tous les fronts et pendant toute la guerre<sup>13</sup>.

Comme résultat, l'Autriche-Hongrie ne put jouer qu'un rôle subordonné dans l'administration du pays. Officiellement, il n'y avait que l'administration militaire allemande, mais il existait un mandataire de l'Autriche-Hongrie attaché à l'administration allemande (d'abord le colonel Ziller, puis le général majeur Sendler), qui remplissait d'une part la fonction de commandant de tous les organes militaires de la propre armée en Roumanie et d'autre part la fonction de représentant de l'Autriche-Hongrie auprès du gouverneur allemand (Tülff von Tschepe)<sup>14</sup>. Pour garantir les intérêts de l'Allemagne, la pyramide de l'appareil administratif en Roumanie occupée était subordonnée au chef de l'armée allemande n° 9 comme force exécutive, le général Mackensen. Pour le contact direct entre ce commandement et les troupes austro-hongroises il existait en plus un poste d'officier adjoint<sup>15</sup>. L'existence et l'activité des deux fonctions ont eut comme résultat la production de milliers de documents, qui se rapportent à la vie quotidienne dans cette période.

---

<sup>12</sup> H. Heppner, *op. cit.*, p. 320.

<sup>13</sup> HHStA, PA I, b.1072 ; KrA, NFA, b. 1772.

<sup>14</sup> HHStA, PA I, b. 1044, 1043 (Verordnungsblatt des Oberkommandos der Heeresgruppe von Mackensen, 7. März 1917, Nr. 3, Nr. 24. Verordnung über die Neu-Organisation der rumänischen Gerichte im Bereich der Kaiserlich deutschen Militärverwaltung in Rumänien und der Kaiserlich deutschen Etappenverwaltung in der Dobrudscha).

<sup>15</sup> KrA, EVB (Verbindungsoffizier des deutschen AOK 9 1915-1918).

En effet, la compétence officielle des organes de l'Autriche-Hongrie n'était pas très grande, parce que le régime administratif (aussi bien les principes que la pratique) dépendait des Allemands. Cette compétence se réduisait aux dispositions exécutives intérieures (concernant les troupes autrichiennes dans les districts administrés et les membres civils de la monarchie austro-hongroise vivant en Roumanie) et au besoin d'accord avec les organes militaires assurant la circulation entre l'Allemagne et la Valachie (les trains par la Transylvanie et les navires sur le Danube). La pratique que nous pouvons identifier dans les documents montre que l'Autriche-Hongrie s'efforçait d'augmenter sa compétence dans deux directions différentes.

L'une de ces directions visa le rétablissement d'un poste diplomatique. Jusqu'au début de la guerre, il existait une ambassade austro-hongroise à Bucarest (le comte Czernin). Après la conquête de la Valachie, le ministère des Affaires étrangères à Vienne désira rétablir ce poste, mais la cour de Berlin et Mackensen s'efforcèrent de bloquer ce projet. Trois mois de négociations entre les deux alliés furent nécessaires pour qu'enfin on permette aux Autrichiens d'installer un poste consulaire pour défendre les intérêts des citoyens austro-hongrois en Roumanie occupée<sup>16</sup>. Cette mesure n'était pas seulement un succès institutionnel, mais elle faisait également accroître l'influence des organes militaires de l'Autriche-Hongrie en Valachie, y compris auprès des hommes politiques de la Roumanie restés à Bucarest. Un des résultats de l'installation et de l'activité de cet appareil consulaire à Bucarest et dans d'autres endroits fut la production d'un grand nombre de documents, qui offrent des informations sur les circonstances contemporaines tenant du monde austro-hongrois en Valachie, les problèmes avec l'administration allemande, les contacts avec les différents groupes de la société roumaine, etc. Les diplomates (Baron Konradsheim, Comte Demblin) avaient aussi le devoir de contrôler discrètement leurs propres « collègues » militaires, afin de défendre les intérêts de la monarchie. Par cette voie, les organes civils du gouvernement de Vienne pouvaient recevoir des informations correctes sur la situation en Roumanie, en évitant le filtre des services secrets militaires.

La deuxième direction visant à faire accroître la compétence autrichienne se concentra sur le contact avec les Roumains, aussi bien avec les hommes politiques qu'avec la population en général. Les représentants de l'Autriche-Hongrie cultivèrent l'idée qu'ils avaient une meilleure connaissance du pays et de la mentalité de la population, qu'ils avaient accumulé plus d'expérience que les Allemands pour traiter avec les Roumains et qu'ils étaient ainsi un partenaire plus qualifié que l'allié dominant. Evidemment, cet argument jouait un rôle compensatoire : si les Allemands avaient remporté plus de succès militaire, les Autrichiens pouvaient se montrer plus compétents dans les affaires civiles<sup>17</sup>.

### **L'occupation comme problème administratif**

Les évidences, la communication et la collaboration avec tous les organes responsables, pour le règlement de la vie quotidienne, sont des conditions fondamentales pour le fonctionnement d'une occupation. Un manque d'évidences et de communication

<sup>16</sup> HHStA, PA I, b. 884, 1044, 1072.

<sup>17</sup> H. Heppner, *op. cit.*, pp. 321-322.

produit des erreurs et des retards, et les irritations entre les autorités administratives mettent en doute le système politique et mènent à des différences entre le droit et la réalité. Dans une situation pareille, il faut tenir compte de l'effet psychologique : après une campagne pendant laquelle les âmes sont préoccupées, l'homme cherche à se reposer et veut créer un avenir prévisible ; par contre, l'effort psychique augmente quand une guerre dure plus longtemps que prévu et les ressources (y compris mentales) diminuent jour après jour.

Un grand problème pour l'Autriche-Hongrie était celui de coordonner et de garder l'évidence de toutes la correspondance entre les facteurs suivants : le ministère des Affaires étrangères à Vienne, le ministère de Guerre à Vienne, le commandement militaire suprême à Baden (Armeeoberkommando), le représentant du ministère des Affaires étrangères auprès de ce commandement, le représentant consulaire à Bucarest et ses agents consulaires dans les districts de Valachie, le mandataire militaire de l'Autriche-Hongrie auprès de l'administration militaire allemande à Bucarest, le groupe austro-hongrois du conseil économique, qui était séparé des organes de l'administration politique, l'officier adjoint auprès du commandement de l'armée n° 9, les ministères roumains à Bucarest, les représentants des autres alliés en Roumanie et les commandements austro-hongrois inférieurs des districts de Valachie. Cette situation engendra beaucoup d'irritation, de méfiance et de peur – l'opposition entre les éléments civils et militaires, entre les alliés eux-mêmes, entre les alliés et leurs ennemis, entre les positions centrales et locales. Selon les documents, cette foule de différentes institutions provoqua des confusions, ce qui montre de toute évidence que la pratique différait de l'ordre théorique.

Le problème administratif se reflète aussi dans la communication technique, qui n'a pas toujours fonctionné. La majorité des contacts exigeait l'existence et le fonctionnement des lignes télégraphiques : parfois ces lignes étaient détruites par les Roumains, d'autres fois elles étaient trop fréquentées, la correspondance n'étant pas assurée pendant toute la période d'occupation<sup>18</sup>. Un aspect périphérique mais intéressant tient du papier comme matériel : à cause du manque de papier chez les occupants, on utilisa bien souvent du papier d'origine roumaine pour couvrir les besoins quotidiens de la propre administration (par exemple, le verso des formulaires bancaires confisqués)<sup>19</sup>. En plus, les nombreux bureaux produisaient et recevaient trop d'actes, les employés ne pouvant plus utiliser toute l'information. Ce phénomène se devait au déluge d'exigences et au manque de compétence quant à garder un ordre raisonnable dans les institutions centrales de Vienne. Au manque d'évidence il suivait d'abord l'ordre de documenter tous les détails dans les régions occupées, pour augmenter l'évidence, et ensuite l'interdiction de produire trop d'actes, qui ne pouvaient plus être administrés<sup>20</sup>. Sans une recherche comparative, il est difficile de décider si ce problème était spécifiquement austro-hongrois ou non, mais en tout cas il est évident que l'ambition théorique dépassait la capacité réelle.

En ce qui concerne la collaboration entre les organes administratifs austro-hongrois et roumains (aussi bien à Bucarest que dans les districts), on ne trouve pas de documents

<sup>18</sup> HHStA, PA I, b. 1043 (Verordnungsblatt 1917/1918) et KrA, NFA, b. 1803 et suivants.

<sup>19</sup> Par exemple NFA, b. 1772.

<sup>20</sup> AOK Erlaß vom 23. Dezember 1916, voir KrA, AOK, Verb-Offiziere K 4004.

dans les archives de Vienne qui parlent de problèmes fondamentaux de communication. En effet, la compétence officielle de l'Autriche-Hongrie d'agir avec les autorités roumaines directement était très limitée à cause de la prédominance allemande et elle se résumait plus ou moins à un certain nombre de districts et aux communes respectives.

### **L'occupation comme problème d'approvisionnement**

Chaque Etat qui occupe un territoire étranger avec ses armées ne peut être intéressé à utiliser ses propres ressources pour approvisionner les troupes, car le transport exige bien de dépenses, dure un certain temps et réduit sa propre capacité. Alors il revient au pays vaincu d'accepter la tâche d'approvisionner les éléments étrangers. De plus, une victoire militaire suggère aux soldats le droit à une récompense pour leur « travail. » Quand il n'y a pas de raison supérieure pour une telle occupation, parce qu'elle est le seul résultat d'une opération militaire, il n'existe pas tant d'égard pour que l'on suive une certaine décision prise avant.

Bien que l'occupation de la Roumanie fût le résultat de l'attaque par la Roumanie, il est évident qu'aussi bien l'Allemagne que l'Autriche-Hongrie avaient déjà formé pendant l'automne de 1916 l'intention d'utiliser les ressources de la Roumanie, même si des luttes de défense étaient encore en train de se dérouler<sup>21</sup>. Le but de cette mesure était d'approvisionner les propres troupes en Roumanie, aider les autres fronts (France, Italie, Russie) et approvisionner la population civile, particulièrement celle des grandes villes. Le régime des Allemands se basait sur le principe que les ressources aux mains de l'Etat roumain devaient être confisquées, tandis que les ressources privées seraient utilisées par un ordre nouveau fondé sur un équilibre entre les deux partenaires – pour la population roumaine et les occupants. Ce régime incluait la fixation des prix et le contrôle du système économique de l'Etat occupé<sup>22</sup>.

Le problème de l'approvisionnement des troupes austro-hongroises en Roumanie se composait des facteurs suivants : la disposition ultérieure sur le règlement des ressources (particulièrement des produits agraires) se trouvait aux mains de l'administration militaire allemande, alors que l'approvisionnement des Austro-Hongrois en Valachie (Quartiermeisterstab) dépendait de la bienveillance du partenaire majeur. Il y avait souvent des différences entre les besoins des deux alliés, et alors les organes de l'Autriche-Hongrie avaient à défendre leurs requêtes. Malgré cela, il existait moins de différences concernant l'exportation en dehors pour les autres fronts et l'approvisionnement des populations civiles. Pendant les années 1917 et 1918 des volumes immenses de produits agricoles furent exportés par le train et avec les bateaux à vapeurs sur le Danube. Dans les archives de Vienne il existe des centaines de documents, de listes et de plans qui contiennent non

<sup>21</sup> Voir *Weisungen für die erste Einrichtung und Ausnützung besetzten rumänischen Gebietes (1918)*, évidemment une deuxième édition de celle de 1916.

<sup>22</sup> G. Antipa, *op. cit.*, chapitre 4 ; *Bericht der Militärverwaltung in Rumänien 1917* (publié par l'administration militaire allemande en Roumanie).

seulement des statistiques, mais aussi des détails pratiques (circulation, chemins de fer ruraux, travailleurs, etc.)<sup>23</sup>.

La question de l'approvisionnement de la population civile roumaine a été aussi une des préoccupations des organes d'occupation. Bien que les documents montrent clairement que la pratique différait parfois du régime théorique, l'administration militaire prit égard aux besoins des habitants. Par conséquent on ne confisqua pas tous les aliments, puisque l'on savait que la pacification des Roumains dépendait de leur chance de s'approvisionner. Le régime des Allemands et des Autrichiens s'était bien engagé à assurer l'approvisionnement sanitaire de toute la zone occupée. Par cela, il était obligé d'améliorer non seulement les circonstances créées par la guerre, mais aussi la situation précaire en dehors de Bucarest (manque d'hôpitaux dans les districts). Bien sûr, cet intérêt ne dérivait pas seulement du devoir d'assurer la sécurité sanitaire des soldats, mais aussi de l'intention de montrer aux habitants qu'ils faisaient partie de l'horizon politique des étrangers<sup>24</sup>.

Quant à l'approvisionnement, il faut ajouter que les organes officiels n'étaient pas en état de contrôler l'exportation non officielle des ressources (surtout alimentaires), prohibée, par les soldats allant en congé ou par des personnes civiles qui essayaient de faire du commerce sans se soumettre à un contrôle des prix ou de la quantité. Il y a assez de documents aux archives qui reflètent ce problème en 1917/18, ainsi que les efforts de prohiber ces abus<sup>25</sup>. La série d'ordres à cette intention montre que les occupants n'avaient ni l'autorité, ni le personnel nécessaire pour contrôler effectivement les chemins de fer ou les stations de frontière. Vu la situation alimentaire en Autriche-Hongrie et en Allemagne, la Roumanie occupée apparaissait évidemment comme un paradis de la nourriture.

### L'occupation comme problème de personnel

Quand une armée occupe le territoire d'un pays étranger, elle doit prendre soin d'avoir assez de soldats pour contrôler la situation et aussi d'en avoir ceux qui correspondent à cette tâche. De plus, dans des temps de guerre, les relations personnelles entre les hommes responsables jouent un rôle plus important que dans des temps de paix. Dans la situation concrète, nous remarquons trois catégories de problèmes.

Le premier problème tient des animosités entre les différents commandants qui avaient l'obligation de collaborer. En Roumanie occupée, l'Autriche-Hongrie, en tant que partenaire mineur des Allemands dans l'administration du pays, devait veiller à garder l'harmonie avec les autorités allemandes vis-à-vis des organes roumains, pour ne pas montrer des différences entre les deux alliés. Les représentants officiels de l'Autriche-Hongrie à Bucarest dépendaient du « goût » du partenaire, pendant que l'on essayait de prohiber l'influence des Allemands dans toutes les dispositions inférieures chez les troupes

---

<sup>23</sup> *Österreichisch-ungarischer Tätigkeitsbericht des Wirtschaftsstabes der Militärverwaltung in Rumänien vom Beginn bis November 1917*, Wien, 1918 ; KrA, NFA, OUBMR, b. 1764-1818 (des centaines d'actes).

<sup>24</sup> KrA, NFA, OUBMR, b. 1764-1818.

<sup>25</sup> *Ibidem*.

austro-hongroises. La réalité, reflétée par les sources, montre qu'il y avait des cercles « d'amis » et « d'ennemis. »<sup>26</sup>

Le deuxième problème fut le manque de personnel combiné avec le manque d'évidences au sujet de la place où les soldats se trouvaient exactement. D'une part, on avait besoin de soldats pour les autres pays occupés (Balkans 1915-1918, Roumanie 1916-1918, Italie 1917-1918, Ukraine 1918) ou pour les autres fronts (Carpates, Italie), mais aussi pour le moissonnage (en ce sens, les soldats devaient collaborer avec les paysans roumains). D'autre part, les soldats recherchaient de plus en plus les congés, pour échapper à la guerre ; ou, dans le cas de la Roumanie, ils s'efforçaient de rester dans un territoire où ils se sentaient à l'abri et où ils étaient mieux nourris que dans leur patrie<sup>27</sup>. Ainsi, il devenait difficile pour les organes supérieurs de disposer des soldats se trouvant sous leur commandement pour d'autres besoins. En étudiant les documents nous constatons une « lutte » entre les différents commandements au sujet du « droit de propriété » sur les travailleurs.

Le troisième problème est le danger de la collaboration entre les soldats et les habitants. À cet effet, nous identifions trois aspects. Un premier aspect concerne la possible fraternisation des soldats austro-hongrois d'origine roumaine avec la population de Valachie. Pour éviter ce danger, on n'employa que rarement des soldats roumains en Roumanie, excepté ceux qui assuraient la communication en langue roumaine avec les autorités roumaines<sup>28</sup>. Des prisonniers roumains furent aussi employés en Valachie, et beaucoup d'eux s'enfuirent pendant l'occupation (surtout en 1918)<sup>29</sup>. Le deuxième aspect concerne la peur de perdre la capacité de régler la situation sans la dominance des organes militaires. Par conséquent, on installa un contrôle plus ou moins sévère sur les personnes civiles – employés, techniciens, fermiers, médecins ou commerçants vivant en Roumanie occupée – y compris sur les Austro-Hongrois. Le troisième aspect se rapporte aux femmes. Il y a assez d'indications dans les documents concernant la méfiance des autorités allemandes et autrichiennes envers les femmes, pour des raisons de santé (maladies liées à la prostitution) et de sécurité militaire (les femmes-agents)<sup>30</sup>. Cet aspect se rapporte surtout à Bucarest, où il y avait plus de soldats concentrés dans un seul endroit et sans engagement permanent qu'aux provinces.

### **L'occupation comme problème de style politique**

Le sort d'une armée dépend entre autres de sa façon de se conduire dans un pays occupé : quand elle se présente comme puissance étrangère faisant sans gêne recours à la violence, elle doit compter produire de la résistance ; quand elle est capable de se conduire de façon plus modérée, elle peut s'attendre à une certaine acceptation de la part des habitants, parce qu'une guerre stimule toujours l'imagination et l'intérêt pour un monde meilleur et un

<sup>26</sup> HHStA, PA I, b. 1044 ; KrA, AOK, Verbindungs-Offiziere, b. 4005, 4006.

<sup>27</sup> KrA, NFA, b. 1764.

<sup>28</sup> KrA, AOK, Verb-Offiziere, b. 4005.

<sup>29</sup> Verordnungsblätter der deutschen Verwaltung in Rumänien 1916-1918 chez HHStA, PA I, b. 1043.

<sup>30</sup> KrA, NFA, b. 1766, 1770, 1768, 1813.

avenir imaginé. Cette chance n'existe que si l'armée occupante ne fait pas d'exceptions ou, plus exactement, si l'idée d'une bonne collaboration fonctionne à tous les niveaux de la vie pratique. Si un système étranger n'est pas capable de discipliner ses troupes, il y a des perceptions différentes de la part des habitants et son authenticité devient douteuse.

Selon les documents trouvés dans les archives de Vienne, les ordres hebdomadaires publiés à Bucarest en 1917/18 s'efforçaient sans cesse de montrer une face sévère et dominante. Il n'y a pas de formules conciliantes, pas de compromis, pas d'efforts de gagner la sympathie de la population. Les troupes allemandes envahissantes suscitèrent d'abord l'intérêt des Roumains, parce qu'elles étaient couronnées de succès, mais elles perdirent pendant le printemps de 1917 un bon écho et, après la paix de Bucarest de 1918, la haine envers tous les occupants grandit de plus en plus<sup>31</sup>.

Au printemps 1917, on essaya de la part de l'Autriche-Hongrie de faire arrêter beaucoup de personnes qui avaient fait de la propagande pour la guerre contre l'empire voisin<sup>32</sup>. Le régime allemand ne s'empressa pas de donner cours à ce désir, pour ne pas permettre une influence considérable de la part de Vienne et pour calmer la situation en Valachie. Même si les Autrichiens, comme administrateurs, ne recevaient pas beaucoup de champ libre parce qu'ils étaient subordonnés au régime des Allemands, ils essayaient de plus en plus de se montrer flexibles, conciliants et moins rébarbatifs, pour convaincre les habitants qu'ils étaient des partenaires meilleurs que les Allemands, qu'ils comprenaient mieux la mentalité des Roumains, qu'ils avaient plus de compétence de langue pour communiquer avec la population, etc. – une pratique que l'on constate aussi chez les autres régimes d'occupation<sup>33</sup>. Une conséquence de ce régime fut celle de punir tous les délits de ses propres soldats, afin de pouvoir garder l'image positive. Cette pratique se retrouve dans un grand nombre de documents d'archive, qui traitent de divers méfaits et de leur punition judiciaire<sup>34</sup>. Cette façon diplomatique tenait aussi de l'influence du ministère des Affaires étrangères de Vienne, exercée par l'intermédiaire des consuls à Bucarest qui ne pouvaient que travailler demi-officiellement<sup>35</sup>.

### **L'occupation comme problème de raison politique**

Une occupation peut viser trois variantes fondamentales : il peut s'agir 1. d'une opération militaire au cadre des campagnes, 2. d'une présence temporaire pour contrôler un pays étranger, ou 3. de la préparation d'une annexion. Il dépend des circonstances si une occupation est le résultat du simple hasard ou si elle a été concrètement projetée. En tout cas, une occupation en tant qu'événement a des rapports avec les raisons politiques.

Le cas présent concerne surtout la variante n° 2. Même si l'Autriche-Hongrie et l'Empire allemand n'avaient pas l'intention d'attaquer la Roumanie si celle-ci ne quittait pas

<sup>31</sup> HHStA, PA I, b. 884, 1043, 1044, 1046.

<sup>32</sup> Ibidem, b. 884.

<sup>33</sup> Cf. T. Scheer, *op. cit.*, chapitre 3.5.

<sup>34</sup> KrA, NFA, OUBMR, b. 1764-1818.

<sup>35</sup> HHStA, PA I, b. 1057.

sa position neutre, les Empires centraux s'efforcèrent de vaincre ce pays pour gagner plusieurs buts : 1. réduire les pressions stratégiques dans le contexte du développement militaire général ; 2. procurer les ressources non seulement pour le propre usage, mais aussi afin de prohiber leur exportation en faveur de l'Entente ; 3. « élever la nation roumaine » ; 4. satisfaire les Turcs et les Bulgares, en tant qu'alliés importants. Le premier motif n'est ni surprenant, ni spécifique. Dans la lumière des documents de l'administration militaire en Roumanie, le deuxième motif joue un grand rôle à cause du manque de ressources enregistré depuis 1916. Dans ce but, les deux alliés, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, arrivèrent sans longue discussion à un compromis d'utiliser en commun leurs chances en Roumanie occupée<sup>36</sup>. Berlin dépendait de l'accord avec Vienne pour l'exportation des ressources traversant le territoire austro-hongrois et l'on ne constate pas de différences fondamentales entre les deux partenaires concernant les aspects économiques. L'avantage des Autrichiens était une meilleure connaissance de la vie économique roumaine, qui se reflète dans la composition du personnel du conseil économique au cadre de l'administration militaire<sup>37</sup>. Au contraire, les hommes politiques roumains à Bucarest critiquaient les représentants de l'Etat voisin, du fait que l'Autriche-Hongrie ne montrait pas d'intérêt pour le futur politique de la Roumanie<sup>38</sup>, avec le résultat que seuls les Allemands s'engageaient à influencer les circonstances. Le troisième motif – « l'éducation » des Roumains par les occupants – se rapporte seulement aux Allemands, les Autrichiens s'abstenant officiellement de s'y engager. En comparant la pratique austro-hongroise à celle appliquée dans d'autres territoires occupés (Balkans, Italie)<sup>39</sup>, nous constatons que cette attitude tenait compte de la fonction dominante des Allemands et du besoin de conserver l'harmonie avec ceux derniers. « L'éducation » des habitants visait le règlement de toutes les branches de la vie publique – aussi bien les buts (construction d'un « bon » ordre) que le style de leur installation (contrôle strict).

Au temps de la préparation de la paix de Bucarest, le statut de l'occupation comme raison politique se trouva réduit à un gage pour convaincre le parlement roumain de ratifier le contrat. Pendant l'automne de 1918, lorsque la guerre était en train de finir, l'occupation n'avait plus de fonction hors du motif de ne pas perdre l'ancienne face de puissance victorieuse.

### Conclusion

Pendant les préliminaires de la conquête de la Roumanie vers la fin de 1916 par les troupes des Empires centraux, il n'y avait pas de plans pour établir une administration militaire ; par conséquent, les préparations prirent plusieurs semaines, jusqu'à ce que le régime allemand soit défini, régime auquel l'Autriche-Hongrie, la Turquie et la Bulgarie pouvaient se rallier. Bien que l'occupation dura presque deux ans, tous les organes

---

<sup>36</sup> F. Sobotka, *op. cit.*

<sup>37</sup> *Österreichisch-ungarischer Tätigkeitsbericht ...*, pp. 205-219.

<sup>38</sup> HHStA, PA I, b. 1044, 1046, 1072.

<sup>39</sup> T. Scheer, *op. cit.*, chapitre 4.

n'avaient ni l'intention, ni assez de temps pour réfléchir à leurs fonctions et à leurs raisons, parce qu'ils étaient des appareils périphériques, qui dépendaient de leurs autorités à Berlin, Vienne, Sofia et Constantinople. Pour les soldats et les éléments civils étrangers en Roumanie, le séjour ici symbolisa un séjour de faveur en termes de sécurité et d'alimentation, par comparaison avec les autres fronts ou les autres territoires occupés. Finalement, une occupation temporaire n'est qu'un épisode, aussi bien pour les étrangers que pour les habitants d'un territoire occupé. Chaque dominance étrangère semble être une exception du sort, qui ne représente pas la normalité. Par cela, quand on ne fait pas de recherches systématiques, le souvenir d'une occupation disparaît, bien qu'elle symbolise une chance unique d'étudier le comportement des différentes sociétés dans des conditions exceptionnelles.